BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL
BOURGOGNE

Grandes cultures n° 1 du 06 septembre 2011

AGRICULTURES & TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE BOURGOGNE
Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFÈTE DE LA RÉGION BOURGOGNE
DRAAF - SRAI
Bulletin de santé du végétal
écophyto2018
Réduire et améliorer l'utilisation des phytos : moins, c'est mieux

Colza

A retenir cette semaine

- Tous les colzas sont semés et les stades les plus avancés qui correspondent à des dates de semis de la mi-août sont à 2 feuilles,
- Les toutes premières altises ont été capturées mais dans très peu de situations,
- Pensez à mettre en place les cuvettes.

Réseau 2011-2012

Le réseau 2011-2012 est actuellement en train de se constituer. A ce jour, 20 parcelles sont suivies (localisation ci-dessous)

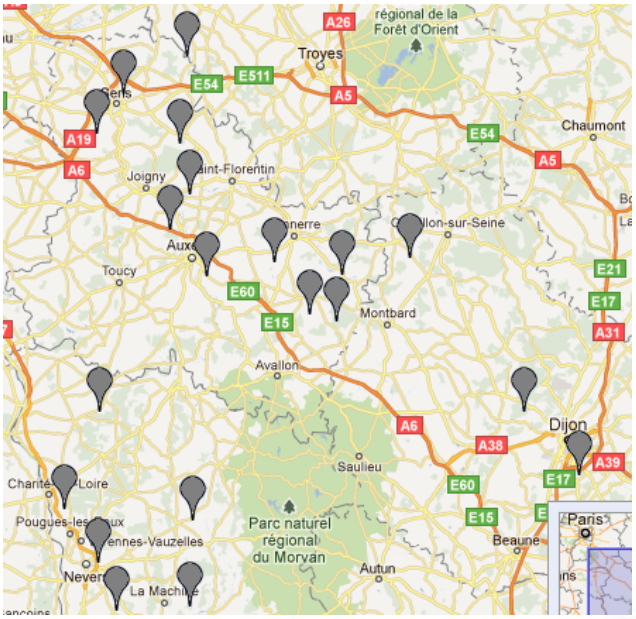

Le BSV de cette semaine est réalisé à partir d'observations faites sur 13 des 20 parcelles du réseau ainsi que des remontées terrain.

Stade des colzas

Les semis sont terminés. Les colzas les plus développés atteignent déjà 2 feuilles. Les conditions d'humidité du sol et les températures élevées au moment du semis ont permis une levée rapide. Celle-ci s'est faite entre 4 et 5 jours pour les semis réalisés entre le 15 et le 25 août. Pour les semis réalisés après cette période la levée est plus lente à cause, dans certains secteurs (notamment en plaine de Dijon), du manque d'eau.

Météo

Prévisions météorologiques du mercredi 07 au mardi 13 septembre:

Un passage pluvieux est annoncé pour mercredi. Les températures minimales devraient se situer entre 13 et 14°C et les maximales autour de 20-22°C pouvant même atteindre 25°C samedi. Source : météociel

Sur des parcelles de limons battants, les abats d'eau (80 à 100mm) du 24 août sur les plateaux du Sud-Yonne ont provoqué une prise en masse des sols entraînant des re-semis. Des décolorations rougeâtres et violacées, dues à des phytotoxicités des herbicides, apparaissent après les pluies des 27-28 août. On observe également sur quelques parcelles des blanchiments dues à la clomazone.

Rappel : un stade est atteint lorsque 50% des plantes sont à ce stade.

- Levée en cours	10%
- A : stade cotylédon	45%
- B1 : 1 feuille vraie étalée ou déployée	27%
- B2 : 2 feuilles vraies étalées ou déployées	18%

Mise en place de la cuvette

Afin de bien repérer l'arrivée des ravageurs potentiellement nuisibles, il est important de bien positionner des cuvettes jaunes dans la végétation. De même dans la parcelle celle-ci doit être placée à 20–25m de la bordure et si possible à proximité d'un ancien colza.

Pour capturer l'altise d'hiver, la cuvette est enterrée, bord supérieur à 1-2 cm au dessus du sol.

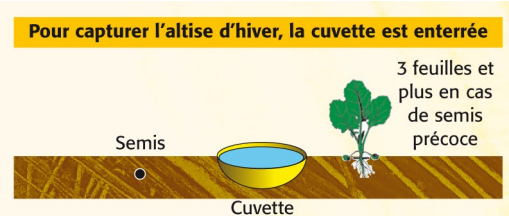

La plupart des insectes sont attirés par la couleur jaune. L'altise d'hiver fait exception.
On enterre la cuvette dans le sol pour favoriser ses captures à l'occasion de ses sauts (piège d'interception)

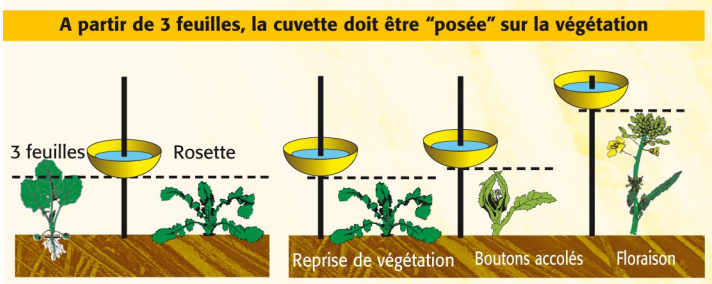

Pour les autres insectes la cuvette doit être toujours comme "posée" sur la végétation.

Ravageurs

Les premiers ravageurs (altises) sont observés principalement dans les bordures de parcelles proches d'anciens colzas. Une surveillance accrue doit se faire dans ces situations.
On signale également les premières captures d'adultes de tenthrèdes.

Altises des crucifères ou petites altises

Il s'agit d'un petit coléoptère noir ou bicolore (noir, avec une bande longitudinale jaune sur chaque élytre)

Photo CETIOM

Cet insecte provoque des morsures circulaires dans les cotylédons et le limbe des feuilles.

Photo CETIOM

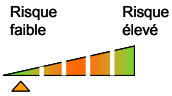

- Période de risque → depuis la levée jusqu'au stade 3 feuilles
- Seuil de nuisibilité → 8 pieds sur 10 portant des morsures, sans dépasser le quart de la surface végétative

7 parcelles renseignées

Les premières captures de petites altises dans les cuvettes ont été enregistrées dans 2 des 7 parcelles renseignées. 1 seule parcelle signale la présence de morsure sur plante.
Bien surveiller les bordures de parcelles proches d'anciens colzas.

Altises d'hiver ou grosse altise

Photo CETIOM

Photo CETIOM

Il s'agit d'un gros coléoptère de 3 à 5 mm de long au corps noir et brillant avec des reflets bleus métalliques sur le dos. Les extrémités des pattes, des antennes et de la tête sont d'un roux doré.
Ce ravageur peut occasionner des dégâts à deux phases de son cycle :

① à la fin de l'été, sur les jeunes cultures, les adultes reprennent leur activité pour s'alimenter et pondre

② en automne-hiver, les larves creusent des galeries d'abord dans les pétioles des feuilles, puis dans les cœurs des plantes au stade « rosette » ou dans les jeunes tiges

- Période de risque → depuis la levée jusqu'au stade 3 feuilles dans le cadre du risque adulte
- Seuil de nuisibilité → 8 pieds sur 10 portant des morsures et 30 captures cumulées en cuvette

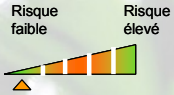

12 parcelles renseignées

Les premières captures ont été observées dans 2 des 12 parcelles renseignées sans présence de morsure sur les plantes.

Tenthrède de la rave

Photos CETIOM

L'adulte est une « mouche » (hyménoptère) au corps jaune orangé, à tête noire et aux ailes membraneuses. Ce sont les larves qui sont responsables des dégâts en dévorant les feuilles des crucifères, en dédaignant les nervures.

La capture des adultes dans les pièges sur végétation n'est pas un indicateur pertinent vis-à-vis du risque mais un indicateur d'alerte.

- Période de risque → depuis la levée jusqu'au stade 6 feuilles mais généralement plutôt entre 3 et 6 feuilles en cas de population larvaire importante
- Seuil de nuisibilité → présence de larves avec des dégâts sur feuilles supérieures au ¼ de la surface végétative

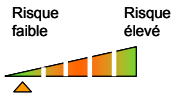

6 parcelles renseignées

A ce jour, 2 cuvettes montraient la présence de ce ravageur et aucun dégât de larves n'est signalé pour l'instant

Les dégâts sont généralement peu importants sauf si les colzas végètent. En conditions favorables, s'il y a présence de larves, les dégâts apparents – jusqu'alors anodins – évoluent rapidement sur une dizaine de jours.

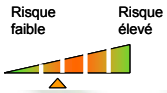

Limaces

- Période de risque → depuis la levée jusqu'au stade 3-4 feuilles. La dynamique de végétation est à prendre en compte, avec des attaques davantage problématiques sur des colzas peu poussants que sur des plantes en pleine croissance.
- Seuil de nuisibilité → il n'y a pas de seuil de nuisibilité pour les limaces mais en cas de présence la survie de la culture est en jeu

1 parcelle sur 8 montre des dégâts de morsures. L'activité des limaces est assez faible actuellement mais elle pourrait reprendre dans les secteurs qui ont été arrosés ce week-end d'autant plus s'il y a présence de résidus pailleux et si les sols sont soufflés même si cette année ceux-ci sont bien rappuyés.

Bilan de campagne colza 2010-2011

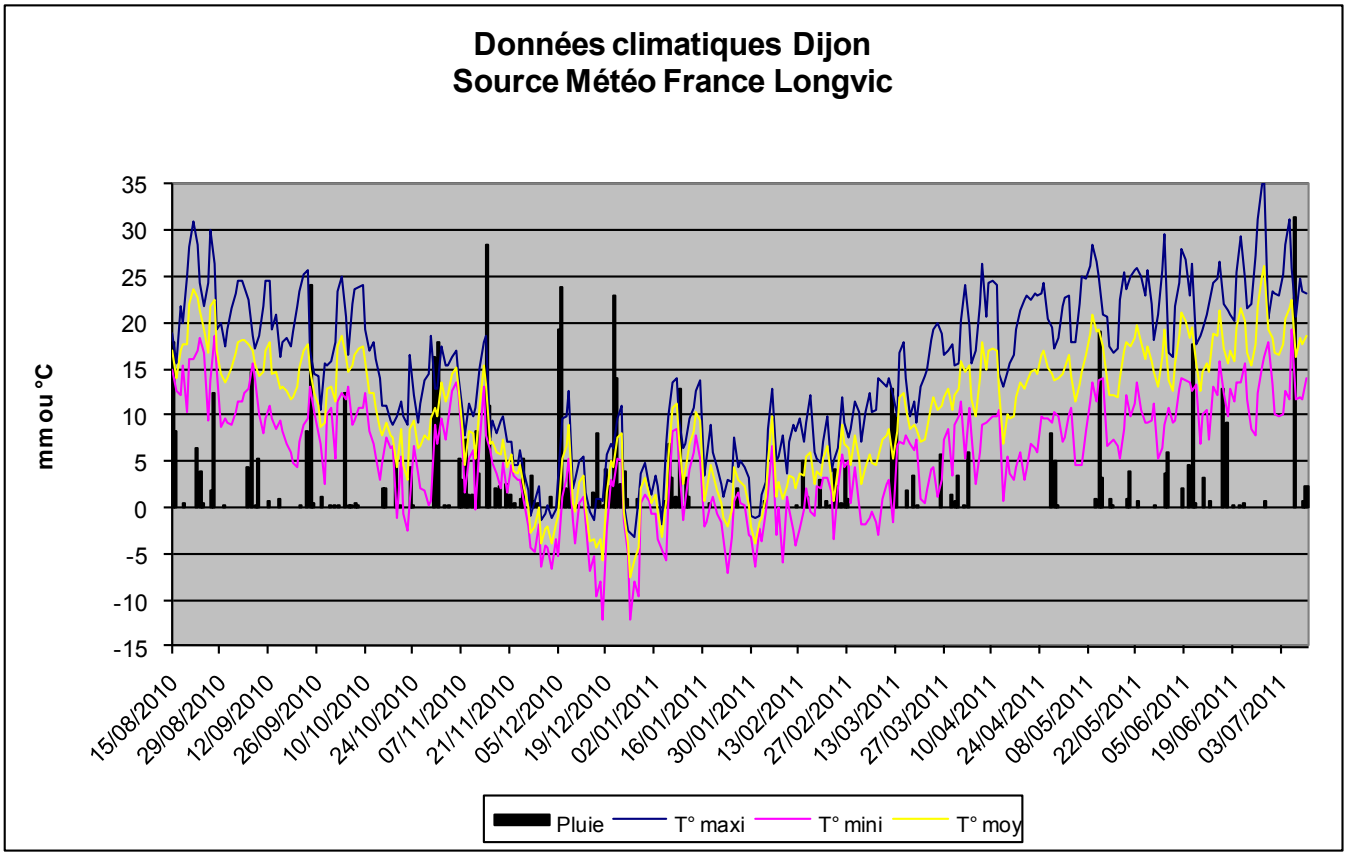

Graphique 1 : Données climatiques de Dijon du 15 août 2010 au 10 juillet 2011

De bonnes conditions d'implantation

Les semis ont été réalisés dans de bonnes conditions. Les précipitations sont excédentaires sur la région exception faite d'une poche dans le nord de l'Yonne. Cette humidité a permis une très bonne efficacité des herbicides. Par contre en situation de forts abats d'eau on observe des phénomènes de phytotoxicité (clomazone, chlore) principalement dans des sols filtrants et limons battants.
Les températures du mois de septembre sont très fraîches (premières gelées blanches signalées les 18 et 19 septembre sur certains secteurs). Cela a pour conséquence une croissance ralentie de la végétation. En effet, à partir de la levée du colza, il a fallu en 2010 près d'un mois pour obtenir le cumul de températures de 400 degrés-jour en base 0.
Par la suite, la croissance est active et dépend essentiellement de la quantité de rayonnement intercepté. Les températures chaudes du mois d'octobre permettent de rattraper le retard et globalement les colzas à l'entrée de l'hiver présentent un développement végétatif rassurant malgré « une mise en route » un peu chaotique. Les biomasses mesurées sont satisfaisantes (autour de 1 kg de matière verte).

Situation sanitaire à l'automne

Des dégâts de taupins sont signalés dans les secteurs de Flogny-La-Chapelle, Saint-Julien du Sault dans l'Yonne, à Saint-Martin-Belle-Roche et également au nord de Dijon.

Photo 1—Larves de taupins

On enregistre une faible activité des altises (petites et grosses). De même la pression puceron est jugée faible à moyenne.

Contrairement à 2009 qui avait connu une recrudescence de la mouche du chou (en particulier dans le nord de l'Yonne), en 2010 dans ces mêmes secteurs les dégâts dus aux larves sont faibles.

Concernant le charançon du bourgeon terminal on observe deux vols. Le premier intervient début octobre avec en moyenne dans les cuvettes une dizaine d'adultes capturés alors que 2/3 des parcelles ont moins de 5 feuilles. Le second a lieu fin octobre – début novembre avec en moyenne 5 adultes capturés pour des colzas qui sont majoritairement entre 7 et 8 feuilles.
La longueur de ce vol rend difficile le contrôle du charançon du bourgeon terminal.

En ce qui concerne les maladies le mildiou est absent et les macules de phoma sont très discrètes.

Situation sanitaire au printemps

(se reporter au BSV n° 32 du 28 juin 2011)

La reprise de végétation s'effectue mi-février dans un contexte de sècheresse qui va durer jusqu'au mois de mai. L'absence de pluie va avoir pour conséquence un faible développement des maladies que ce soit le sclerotinia (aucun symptôme sur tige dans notre réseau d'observation), l'oïdium (seulement 7 parcelles avec symptômes sur siliques) et l'alternaria (aucun symptôme). Seul le verticillium est observé entraînant une fragilité des pieds. Dans certaines situations, on observe jusqu'à 20 à 25% de pieds touchés.

Au niveau ravageur, dès le début février des charançons de la tige (du chou et du colza) sont capturés sur les plateaux dans les secteurs ou l'ensoleillement en journée est important. Dans la plaine la présence de brouillard et un temps beaucoup plus nébuleux va retarder ces captures d'au moins trois semaines. Le fait marquant de l'année est la présence localement importante de larves de charançon de la tige du chou observées à l'intérieur des tiges à la floraison des colzas. La présence de ces larves, conjuguée avec des dégâts de gel et surtout le stress hydrique exceptionnel du printemps 2011, va perturber la croissance et une bonne floraison du colza.

Photo 2—Présence de larves de charançon de la tige du chou dans les tiges de colza

Photo 3 : Présence de larves de charançon de la tige du chou dans les tiges

Les méligèthes ont également été présents avec des captures très importantes fin mars.

A maturité le nombre de siliques est un peu faible (environ 5000 siliques/m²) pour un optimum qui devrait se situer autour de 8000 siliques/m². Mais le fort rayonnement en mai va assurer un nombre de grain important. Le retour des pluies en juin permettra en outre un bon remplissage et un poids de 1000 grains très correct.

La grêle est venue perturber les récoltes de colza principalement le 28 juin occasionnant de très forts dégâts.

Mardi 28 juin

Photo 4 et 5 : Impacts de grêle le 28 juin 2011

Au final sur la région le rendement moyen se situe autour de 33 – 34 q/ha. Mais cette moyenne cache de très fortes hétérogénéités (fourchette allant de 15 à plus de 50q/ha). L'implantation des colzas et les différences de réserve utile des sols expliquent, davantage que les attaques des bioagresseurs, cette forte disparité.

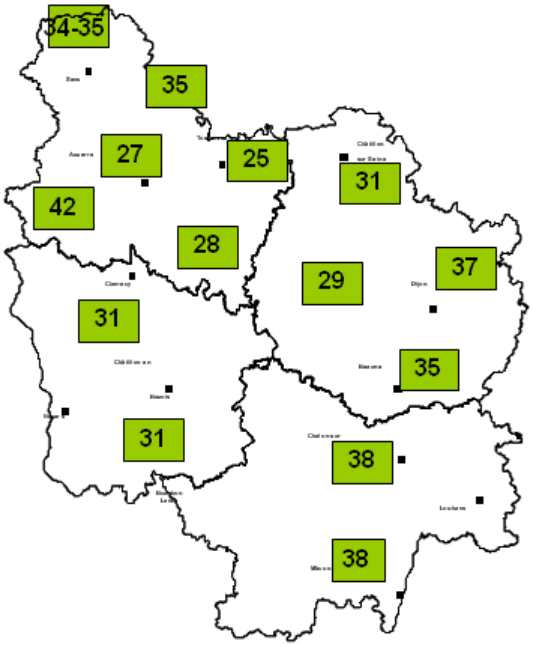

Carte 1 : Moyenne des rendements 2011 en colza pour la Bourgogne

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture de Bourgogne et rédigé par ARVALIS-Institut du Végétal et le CETIOM, avec la collaboration du SRAL, des Chambres d'Agriculture 21, 58, 71 et 89 et du GIE BFC Agro, à partir des observations réalisées par : 110 BOURGOGNE - CA21- CA 58 - CA 71 - CA 89 - CAPSERVAL - CEREPY - COOP BOURGOGNE DU SUD – SOUFFLET AGRICULTURE - DIJON CEREALES – EPIS CENTRE – SERAGRI - MINOTERIE GAY – JFB APPRO – ETS RUZE – SRAL - FREDON – KRYSOP – ALTERNATIVE - AGIR SA - SAS BRESSON – AGRIDEV – THEOL - SENOGRAIN

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'Agriculture de Bourgogne dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les viticulteurs et agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.

« Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018 »

Avec la participation financière de : ONEMA Office national de l'eau et des milieux aquatiques